



1

Dépôt  
du dossier



## ACCUEIL

Déterminer la pertinence d'une intervention financière ou réorienter vers des partenaires.

2

1 MOIS



## EXPERTISE AVEC RENDEZ-VOUS

Analyser et faire évoluer le projet pour le rendre plus solide.

Co-construire un montage financier adapté.

3

Réponse  
sous 24h



## COMITÉ D'ENGAGEMENT

Présenter le projet devant des professionnels bénévoles qui décident sur la demande et apportent leur éclairage.

4

3 MOIS



## MISE EN PLACE DES FINANCEMENTS

Signer le contrat de financement et un contrat de suivi.

5



## SUIVI

Faire le point a minima chaque année sur les évolutions de la structure et l'orienter si besoin vers le DLA.

## POUR QUI ?

Nos financements s'adressent :

- aux associations employeuses et entreprises répondant aux conditions de l'agrément « Entreprises Solidaires »
- quel que soit leur projet : création, développement ou consolidation d'activité
- en Drôme et Ardèche.

## POURQUOI ?

- Financer les besoins de trésorerie ou d'investissement
- Réaliser une étude de faisabilité
- Renforcer la capacité à résister aux aléas
- Convaincre d'autres financeurs notamment la banque.

## COMMENT ?

Selon le cas, nous apportons :

- une avance remboursable sans caution ni garantie avec un différé de remboursement de 2 à 5 ans (taux d'intérêt de 0 à 2 % selon les montants)
- un financement pour l'amorçage d'un projet
- une subvention pour une étude de faisabilité
- une garantie de prêt bancaire
- un appui dans le montage financier du projet.